

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : BIG RED
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Fournisseur

Fabricant

AxSys Direct Manufacturing
4523 97 Street
T6E 5Y8 Edmonton, AB - Canada
T 780-436-2606 - F 780-434-5904

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : FOR EMERGENCIES INVOLVING DANGEROUS GOODS CALL CANUTEC'S 24HR NUMBER
613-996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Liquides inflammables, Catégorie 4	H227	Liquide combustible
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

H227 - Liquide combustible
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS-CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

3.2. Mélanges

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
-----	-----------------------------	---------------------------	---	-------------------------

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

butyl glycoether	butyl glycoether 2-BE / 2-butoxy-1-ethanol / 2-butoxyethanol / 2-n-butoxyethanol / 2-normal-butoxyethanol / 3-oxa-1-heptanol / A13-0993 / beta-butoxyethanol / BGE / breaxit 8002 / BUCS / butoxyethanol / butoxyethanol, normal- / butyl cellosolve / butylcellu-sol / butylescosolve / butylethyleneglycol, ortho- / butylglycol ether / butylglycol-cellosolve / butyljaysolve / butylmonoetherglycol / butyloxitol (=2-butoxyethanol) / Caswell No. 121 / CHIMEC NR / COREXIT 7610 / DOWANOL EB / EGBE / EKTASOLVE EB / ethanol, 2-butoxy- / ethylene glycol monobutyl ether / ethylene glycol n-butyl ether / ethylene glycol normal-butyl ether / ethyleneglycol n-butyl ether / ethyleneglycolmonobutyl ether / ethyleneglycolmono-normal-butyl ether / ethyleneglycol-normal-butyl ether / GAFCOL EB / glycol ether EB / glycol ether EB acetate / glycolbutyl ether / glycolmonobutyl ether / jeffersol	n° CAS: 111-76-2	1 – 30	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315
------------------	---	------------------	--------	--

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	EB / minex BDH / monobutyl ether of ethyleneglycol / monobutylglycol ether / monoethyleneglycolmonobutyl ether / n-butoxyethanol / normal-butoxyethanol / O-butylethyleneglycol / ortho-butylethyleneglycol / POLY-SOLV EB / Substances with a flash-point above 60 °C and not more than 100 °C / Substances with a flash-point above 60 °C and not more than 100 °C, which do not belong to another class			

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

disodium metasilicate	disodium metasilicate ácido silfícico, sal disódica / anhydrous sodium metasilicate / Dinatriumtrioxosilikat / disodio metasilicato / disodium metasilicate / disodium monosilicate / Kieselsäure, Na-Salz (=Dinatriummetasilikat) / métrasilicate de soude / metasilicato de sodio / metasilicato di sodio / metasilicato sódico / natriummetasilicat / Natriummetasilikat / Natriummetasilikat, wasserfrei / Natriummetasilikat / natriumsilicaat (=dinatriummetasilicaat) / Natriumsilicat (=Dinatriummetasilikat) / natriumsilikat (=dinatriummetasilikat) / Natronwasserglas, Pulver / silicate de sodium (=métrasilicate de disodium) / silicate de soude, atomisé / silicate de soude, vitreux / silicic acid (H ₂ SiO ₃), disodium salt / silicic acid, disodium salt / sodio silicato (=metasilicato de	n° CAS: 6834-92-0	0,5 – 20	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335
-----------------------	--	-------------------	----------	---

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	disodio) / sodiometasilicato / sodium metasilicate (Na ₂ SiO ₃) / sodium metasilicate, anhydrous / sodium silicate (=disodium metasilicate) / sodium silicate, powder (=disodium metasilicate)			

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

trisodium orthophosphate	TSP ANTISAL 4 / DRI- TRI / E339(III) / emulsiphos 440/660 / fosfato de sosa neutro / fosfato di sodio / fosfato sódico tribásico / monophosphate trisodique / Na9148 / natriumfosfaat / natriumfosfat / Natriumorthophos phat / Natriumphosphat / nutritos STP / oakite / orthophosphate de sodium / orthophosphate trisodique / ortofosfato trisódico / ortofosfato trisodio / phosphate de sodium tribasique / phosphate de soude neutre / phosphate trisodique / phosphoric acid, trisodium salt / sodium orthophosphate / sodium phosphate / tert sodium phosphate / tertiär- Natriumphosphat / tertiary sodium phosphate / tertiary-sodium orthophosphate / tert-natriumfosfaat / tert- Natriumphosphat / tert-sodium orthophosphate / tribasic sodium orthophosphate / tribasic sodium phosphate / trinatriumfosfaat /	n° CAS: 7601-54-9	0,5 – 10	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318
--------------------------	--	-------------------	----------	---

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	trinatriummonofosfaat / Trinatriummonophosphat / Trinatriumphosphat / trisodiofosfato / trisodium orthophosphate / trisodium phosphate / tromete / TSP			

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins général	: Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Liquide combustible.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

butyl glycoether (111-76-2)	
USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Butoxyethanol (EGBE)
ACGIH OEL TWA [ppm]	20 ppm (2-Butoxyethanol (EGBE); USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value)
Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr
USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Butoxyethanol
OSHA PEL (TWA) [1]	240 mg/m ³
OSHA PEL (TWA) [2]	50 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: rouge
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Odourless Irritating/pungent odour Mild odour Pleasant odour Sweet odour Aromatic odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 14
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éthér=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: 0 °C
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

trisodium orthophosphate (7601-54-9)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 420: Acute Oral toxicity – Acute Toxic Class Method, Rat, Female, Experimental value)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male/female, Read-across)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 0,83 mg/l air (OECD 403: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male/female, Read-across)
disodium metasilicate (6834-92-0)	
DL50 orale	770 – 820 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Mouse, Male/female, Experimental value)
DL 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male/female, Read-across)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,06 mg/l air (OECD 403: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male/female, Read-across)
ATE CA (oral)	770 mg/kg de poids corporel
butyl glycoether (111-76-2)	
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; Experimental value; OECD 402: Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	435 mg/kg de poids corporel (Rabbit; Experimental value; OECD 402: Acute Dermal Toxicity; 435 mg/kg bodyweight; Rabbit; Weight of evidence; Equivalent or similar to OECD 402)
CL50 inhalation rat (mg/l)	2,17 mg/l/4h (Rat; Experimental value; 2.35 mg/l/4h; Rat; Experimental value)
CL50 inhalation rat (ppm)	450-486,Rat; Weight of evidence
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (dermal)	435 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gases)	4500 ppmV/4h

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

butyl glycoether (111-76-2)	
ATE CA (vapours)	2,17 mg/l/4h
ATE CA (dust,mist)	2,17 mg/l/4h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Causes severe skin burns. pH: 14
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 14
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

disodium metasilicate (6834-92-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

trisodium orthophosphate (7601-54-9)	
LC50 - Fish [1]	220 mg/l (96 h, Lepomis macrochirus, Experimental value)
disodium metasilicate (6834-92-0)	
LC50 - Fish [1]	210 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Brachydanio rerio, Semi-static system, Fresh water, Experimental value)
EC50 - Daphnia [1]	1700 mg/l (EU Method C.2, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Read-across)
EC50 72h - Algae [1]	207 mg/l (DIN 38412-9, Scenedesmus subspicatus, Fresh water, Read-across)
butyl glycoether (111-76-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,81 (Experimental value; BASF test; 25 °C)

12.2. Persistance et dégradabilité

trisodium orthophosphate (7601-54-9)	
Persistence et dégradabilité	Biodegradability in soil: not applicable. Biodegradability: not applicable.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Not applicable

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

trisodium orthophosphate (7601-54-9)	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

disodium metasilicate (6834-92-0)	
Persistence et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Not applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

butyl glycoether (111-76-2)	
Persistence et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Biodegradable in the soil. Photodegradation in the air.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,71 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,2 g O ² /g substance
DThO	2,305 g O ² /g substance
DBO (% de DThO)	0,31

12.3. Potentiel de bioaccumulation

trisodium orthophosphate (7601-54-9)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.

disodium metasilicate (6834-92-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable.

butyl glycoether (111-76-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,81 (Experimental value; BASF test; 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

trisodium orthophosphate (7601-54-9)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

disodium metasilicate (6834-92-0)	
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

butyl glycoether (111-76-2)	
Tension de surface	0,027 N/m (25 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,81 (Experimental value; BASF test; 25 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

UN-No. (TDG) : UN3253
DOT NA no. : Non applicable
N° ONU (IMDG) : Non applicable
N° UN (IATA) : Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : TRIOXOSILICATE DE DISODIUM
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Transport hazard class(es) (TDG) : 8
Étiquettes de danger (TDG) : 8



DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : III
Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

UN-No. (TDG) : UN3253
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 kg
Quantités exemptées (TDG) : E1

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Indice véhicule routier de passagers ou indice : 25 kg
véhicule ferroviaire de passagers

DOT

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Réglementations internationales

trisodium orthophosphate (7601-54-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

disodium metasilicate (6834-92-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

butyl glycoether (111-76-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure : Aucun(e)

Textes complet des phrases H:

H227	Liquide combustible
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

BIG RED

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

While the descriptions, data and information contained herein are presented in good faith and believed to be current, it is provided for guidance only. Because there are so many factors that may affect processing, application or other use, we recommended that you perform an assessment to determine the suitability of the product for your particular purpose prior to use. Nothing herein should be interpreted as a recommendation to infringe existing patents or violate any laws or regulations. No warranties of any kind, either expressed or implied, including fitness for a particular purpose, are made regarding the product described. We assume NO responsibility for any injuries sustained from misuse or misapplication of this product or that might be experienced due to inhalation, ingestion, absorption or other contact with this product. In no case shall the descriptions, information or data provided be considered a part of our terms and conditions of sale. Further, the descriptions, data and information furnished hereunder are given gratis. No obligation or liability for the description, data and information given are assumed. All such, it has been given and accepted at your risk.